

CHAMPIONNAT SUISSE INTERCLUBS JUNIORS 2018

REGLEMENT

Introduction

Ce Championnat se joue en **trois étapes** :

1. Tour préliminaire
2. Quarts et demi-finales
3. Finale Suisse

1. Composition des équipes et critères d'admission

Ce championnat est ouvert aux clubs membres de l'ASG qui peuvent participer avec une équipe de 6 juniors, boys et/ou girls, âgés de 18 ans ou moins (2000 et plus jeunes) dans l'année du championnat, membres du club qu'ils représentent depuis au moins trois mois, et en possession d'une carte ASG. Avec l'autorisation de son home club, un joueur peut jouer pour un autre club dont il est également membre.

Les joueurs doivent être en possession d'un handicap de 30.0 ou moins.

Remplacement de joueurs, capitaines d'équipes : voir règles générales (chiffre 4 g).

2. Organisation des rencontres

Le club recevant se charge de l'organisation de la rencontre. Il est conseillé de jouer avant la date limite si l'on veut éviter les surprises dues aux intempéries. Les dates limites pour jouer les rencontres sont mentionnées ci-dessous.

• Formule de jeu

Chaque rencontre consiste en un double en foursome (foursome mixte également possible) et en quatre singles. La composition de l'équipe peut changer d'un tour à l'autre.

Les matches sont joués en matchplay brut, départs "championnat".

L'ordre des joueurs pour les matches "singles" est déterminé par l'ordre décroissant des handicaps, les meilleurs joueurs à la fin ; S4 étant le moins bon handicap, S1 le meilleur.

Il n'y a pas de matchs partagés : les matches doivent, en cas d'égalité après 18 trous, être prolongés d'autant de trous qu'il sera nécessaire pour que les matches soient gagnés. La prolongation du tour a lieu aux trous 1, 2, 3, etc.

• Voiturettes

Les joueurs et le capitaine de l'équipe ne doivent pas utiliser un quelconque moyen de transport pendant le tour conventionnel.

• Communication

Durant le jeu, l'usage d'émetteurs-récepteurs portatifs (talkie-walkie) à des fins de communication entre le capitaine de l'équipe et les joueurs de l'équipe est strictement interdite.

- **Caddies**

Lors des étapes 1 et 2, seuls les joueurs participant à la rencontre, une fois leur match terminé, sont autorisés à faire caddies pour leurs coéquipiers.

A la 3^{ème} étape, seuls les 8 joueurs inscrits à la Finale Suisse sont autorisés à faire caddies pour leurs coéquipiers.

- **Comportement**

Les joueurs et les capitaines doivent se comporter de façon disciplinée, faire preuve de courtoisie et d'esprit sportif en tout temps. Fair-play et comportement exemplaire sont attendus de tous les joueurs et capitaines envers tous les participants à la rencontre.

Tour préliminaire

- **Clubs inscrits répartis en 4 groupes**

Les clubs inscrits sont répartis en 4 groupes différents (A et B / C et D) en fonction de leur situation géographique.

Chaque club joue 2 rencontres, dont une à domicile et l'autre à l'extérieur.

- **Inscription des Clubs**

Délai d'inscription pour le tour préliminaire : **8 janvier 2018.**

- **Tirage au sort des rencontres du tour préliminaire**

Le tirage au sort des rencontres s'effectuera le 20 janvier 2018 à Macolin. Le tableau y relatif sera publié sur la page juniors de notre site (<http://asg.ch/asg/junioractivities.cfm>).

Les têtes de série pour le tirage au sort des rencontres 2018 seront désignées comme suit :

- A. En premier, les équipes finalistes de l'année précédente
- B. Ensuite, selon le classement du tour préliminaire 2017.

Les têtes de série ne peuvent pas jouer l'une contre l'autre et un club ne peut pas rencontrer deux fois une tête de série.

- **Date limite pour les rencontres**

Tour préliminaire	Dates réservées	Deadline pour les deux rencontres préliminaires
Tour préliminaire N°1	15 avril	13 juin
Tour préliminaire N°2	19 mai	

La date précise est fixée d'entente avec le Club adverse. Si une équipe ne peut prendre le départ à la date/heure fixée, l'autre équipe sera déclarée vainqueur par forfait. Aucune prolongation de la deadline n'est possible.



- **Rencontres et matchs**

1 rencontre gagnée :	1 point
1 rencontre perdue :	0 point
1 match gagné (single ou double):	1 point
1 match perdu :	0 point

- **Equipe incomplète**

Même si un Club ne peut présenter que 5 joueurs, la rencontre se déroule valablement. L'équipe incomplète jouera le foursome et 3 singles (S1, S2, S3). Le single (S4) non disputé sera remporté par l'équipe adverse (1 point, par 1 up).

Même si un Club ne peut présenter que 4 joueurs, la rencontre se déroule valablement. L'équipe incomplète disputera le foursome et 2 singles (S1, S2). Les deux singles (S3/S4) non disputés seront remportés par l'équipe adverse (2 points, chacun par 1 up).

Si l'équipe A composée de 5 joueurs joue contre l'équipe B composée de 4 joueurs, la rencontre peut se dérouler valablement.

Dans tous les cas de figure, le foursome doit être disputé. A et B ne marquent pas de point pour le S4 non disputé (S4 = 0 point). L'équipe B ne pourra pas disputer le S3 qui sera remporté par l'équipe A (1 point, par 1 up).

- **Classement du Tour préliminaire**

Deux classements seront établis. Un pour les groupes A+B et un pour les groupes C+D.
Les 8 meilleurs de chacun de ces deux classements sont qualifiés pour les quarts de finale.
Les classements tiendront compte des victoires remportées lors des rencontres.

En cas de forfait, l'équipe adverse remporte la rencontre et les 5 matchs en 1 up.

En cas d'égalité, les Clubs seront départagés comme suit :

- a. total des points des matchs gagnés (foursomes + singles) lors des 2 rencontres du tour préliminaire
- b. total des points obtenus des matchs gagnés dans les 8 singles disputés (S1/S2/S3/S4)
- c. total des points obtenus des matchs gagnés en foursome
- d. total des points obtenus des matchs gagnés dans les 6 derniers singles (S2/S3/S4)
- e. total des points obtenus des matchs gagnés dans les 4 derniers singles (S3/S4)
- f. total des points obtenus des matchs gagnés dans les 2 derniers singles (S4)
- g. différence entre le nombre de "ups" et de "downs" (pour les 2 rencontres)
- h. nombre total de "ups" (pour les 2 rencontres)
- i. tirage au sort.

Quarts et demi-finales

- **Choix du terrain**

Les quarts de finales seront établies en fonction du classement des 8 équipes du tour préliminaire (Appendice I, partie B des Règles de golf : 1 c 8 et 4 c 5 en haut du tableau / 2 c 7 et 3 c 6 en bas du tableau).

Si 9 clubs gagnent 2 rencontres, un match de barrage aura lieu entre le 8^{ème} et le 9^{ème} du classement A+B et/ou C+D.

Si 10 clubs gagnent 2 rencontres, un match de barrage aura lieu entre le 7^{ème} et le 10^{ème} et le 8^{ème} et le 9^{ème} du classement A+B et/ou C+D.

Le choix du terrain est attribué au club qui est signalé par un « h » sur le tableau. Pour les rencontres de barrage, l'équipe la mieux classée aura le choix du terrain.

Pour les ½ finales, le club qui a joué son ¼ à l'extérieur joue à la maison. Si les 2 clubs ont joué le ¼ à la maison ou à l'extérieur, le club placé en haut du tableau aura le choix.

- **Dates limites pour les rencontres**

Rencontres	Dates limites
Date de barrage	Si nécessaire, celle-ci sera communiquée après le tirage au sort
Quarts de finales	8 août
Demi-finales	9 septembre

La date précise est fixée d'entente avec le Club adverse. Si les deux clubs n'arrivent pas à s'entendre sur une date, la rencontre devra être jouée à la date limite. Si une équipe ne peut prendre le départ à la date/heure fixée, l'autre équipe sera déclarée vainqueur par forfait.

- **Rencontre et matchs**

1 match gagné (single et double): 1 point
1 match perdu: 0 point

L'équipe qui atteint en premier 3 points gagne la rencontre.

Finale

Tout club inscrit s'engage, le cas échéant, à accepter la finale sur son terrain. La finale peut, le cas échéant, se dérouler en terrain neutre.

- **Composition des équipes**

Les 4 équipes « vainqueur » des demi-finales seront qualifiées pour la Finale Suisse. Le contingent maximum de joueurs par team est de huit.

Six de ces joueurs seront sélectionnés pour chaque rencontre.

- **Inscriptions des joueurs composant les équipes finalistes**

Les quatre équipes doivent inscrire leurs 8 joueurs par écrit à l'ASG jusqu'au lundi qui précède la Finale Suisse.

- **Date des rencontres**

	Dates
Finale Suisse, Golf Club Obere Alp	22 et 23 septembre

Les trois rencontres ont lieu comme suit :

1^{er} tour : le samedi matin, A joue contre C et B joue contre D.

2^{ème} tour : le samedi après-midi, A joue contre B et C joue contre D.

3^{ème} tour : le dimanche matin, A joue contre D et B joue contre C.

La composition de l'équipe peut changer d'un tour à l'autre.

- **Rencontres et matchs**

<p>Equipe reçoit: 1 point par rencontre gagnée</p> <p>Egalité entre 2 équipes: - rencontre directe</p> <p>Egalité entre 3 équipes: - total des matchs gagnés - total des points obtenus des matchs gagnés en single - total des points obtenus des matchs gagnés en foursome - différence entre le nombre de "ups" et de "downs" (pour les 3 tours) - total des "ups"</p>

Prix

Le challenge offert par l'ASG est remis au vainqueur. L'ASG offre les prix-souvenirs récompensant les trois premières équipes de la Finale Suisse (max. 10 médailles). Prix de consolation pour la quatrième équipe.

Droits d'inscription

L'inscription rend exigible le versement à l'ASG d'un montant de CHF 300.- jusqu'à fin mars 2018. Ce montant sera ensuite reversé au club organisateur de la Finale Suisse.